

## **Radio BBC (Kirundi – Kinyarwanda), le 27 août 2003, 18:30**

Les observateurs sud-africains se trouvant au Rwanda affirment que les élections au Rwanda se sont bien passées. Ceux de l'Union Européenne déclarent quant à eux qu'il y a eu beaucoup d'irrégularités. Le président de la Commission électorale dit que les allégations des Européens sont sans fondement. Toujours à propos de ces élections, nous verrons ensemble comment les pays étrangers les ont accueillies. Cette édition est dirigée par Gaspard Karegwa. Passons d'abord au bulletin de la BBC qui sera présenté par Marie Josée Niyonzima :

Au Rwanda, les observateurs de l'Union Européenne qui ont suivi les élections du lundi déclarent que ces élections n'ont pas rempli toutes les conditions d'un scrutin libre et transparent. Le chef de ces quelques soixante dix observateurs, Madame Colette Flesch, estime qu'il y a encore un travail à faire pour qu'il y ait des élections avec une libre expression. Nous reviendrons plus en détails sur cette information. (...)

Nous commençons par le Rwanda. Aujourd'hui, les observateurs de l'Afrique du Sud et ceux de l'Union Européenne se sont prononcés sur les élections. Les deux groupes tombent d'accord sur un point : ces élections constituent un pas appréciable vers la démocratie. Mais, tandis que les Sud-africains affirment que les élections se sont bien passées, les observateurs européens réproouvent un certain nombre de choses dans ces élections. Nous avons joint tout à l'heure Ernest Sagaga qui a suivi les deux conférences de presse tenues à Kigali :

« Les deux groupes d'observateurs tombent d'accord sur le fait que les élections de lundi se sont déroulées dans le calme et que la participation de la population a été massive. Ils affirment tous qu'il s'agit d'une opération capitale menée neuf ans après le génocide. Cependant, alors que les Sud-africains insistent sur le fait que ces élections se sont passées correctement et dans la transparence, les Européens se refusent à l'affirmer, disant seulement qu'il s'agit d'un pas en avant vers la démocratie, mais que le chemin est encore long pour ce pays en ce qui concerne justement la démocratie. »

Question du présentateur : Est-ce qu'il y a des choses précises qu'ils réproouvent ?

Réponse du reporter : C'est là justement la différence entre les Européens et les Sud-Africains. Ces derniers ont tout apprécié : les bureaux de vote qui ont été ouverts à l'heure, les agents électoraux qui ont d'abord prêté serment, les urnes qui étaient vides avant les élections et le décompte des voix qui s'est fait en toute transparence. Les Européens relèvent quant à eux bien des choses qui ne se sont pas bien passées. Ils commencent par la période de la campagne électorale. Ils affirment qu'ils ont relevé des actes d'intimidation à l'encontre des opposants. Ils parlent spécialement du cas de Célestin Kabanda qui devait se présenter chaque jour à la police ; alors que lui et ses amis avaient décidé de soutenir Twagiramungu dans sa campagne, ils ont été mis dans l'impossibilité de le faire. Les observateurs européens avancent que le jour-même des élections, le lundi, les gens du FPR auraient investi les bureaux de vote et se sont arrogé le droit de superviser les opérations de vote alors que ce n'était pas leur rôle. Ils parlent en outre des manœuvres qu'aurait utilisées le FPR comme la distribution de dons, des vaches, des chèvres et autres cadeaux, et qu'il s'agit en réalité d'une façon d'acheter des voix. Ils sont revenus sur le fait qu'il y aurait eu des biens de l'Etat qui ont été utilisés, comme des véhicules et des bâtiments, alors que cela ne doit pas être utilisé pour la campagne d'un candidat. Entre la fin de l'opération de vote et le début du décompte de voix, une heure s'est écoulée. Les observateurs européens estiment que ce délai n'était pas nécessaire et qu'il était contraire aux dispositions de la loi. Toujours concernant les élections proprement dites, les Européens déclarent qu'ils ont observé ou

appris qu'il y a eu des sites où des bulletins de vote se trouvaient déjà dans les urnes avant le début des opérations de vote.

Question du présentateur : Penses-tu que cela peut mettre en cause ces élections ?

Réponse du reporter : Prenons l'exemple de ces cas d'intimidations ; lundi, lorsque le président Kagame venait de voter, les journalistes lui ont posé cette question à plusieurs reprises. Il leur répondit qu'il fallait la poser à ceux qui la soulèvent, « *parce que, disait-il, je ne connais personne qui aurait été harcelé, je ne connais personne dont les droits auraient été bafoués* ». Si les Européens sont en mesure de fournir des preuves tangibles, Twagiramungu, qui conteste les résultats de ces élections et qui veut faire recours auprès de la Cour Suprême, pourrait les utiliser comme preuves que les élections n'ont pas été correctes.

Question du présentateur : Nous savions déjà qu'au le jour des élections Twagiramungu avait empêché ses représentants de se rendre aux bureaux de votes après l'arrestation de ses douze autres représentants. Est-ce qu'ils n'ont rien dit à ce propos ?

Réponse du reporter : Si, ils sont revenus sur ce problème. Il ne s'agit pas seulement de Twagiramungu ; ils ont dit que presque partout les candidats autres que celui du FPR n'étaient pas représentés, ce qui a influé sur les élections. Surtout l'opération transmission des voix à différents niveaux - vous savez qu'il y a plusieurs niveaux : le niveau de la cellule, du secteur, du district, de la province et la Commission nationale électorale -, ne s'est pas bien passée alors qu'il s'agit d'une opération d'une importance cruciale lors des élections. » (Ernest Sagaga à Kigali)

Après avoir appris ce qui s'est dit dans ces conférences de presse, nous avons appelé le professeur Chrysologue Karangwa, président de la Commission nationale électorale au Rwanda. Nous lui avons d'abord demandé ce qu'il répond aux accusations des observateurs de l'Union Européenne.

Karangwa : « Tout ce qu'ils ont dit là, je pense qu'ils cherchent à expliquer pourquoi leur candidat a perdu, car il est manifeste qu'il s'agit de leur candidat. »

Le journaliste : « Avant de continuer, quand vous parlez du candidat des pays de l'Union européenne, de qui voulez-vous parler? »

Karangwa : « Je veux parler de Twagiramungu parce qu'il est devenu clair que c'est leur candidat. La preuve c'est ce qui s'est passé lundi lorsque l'on faisait le décompte des voix dans Ruhengeri. Une blanche qui représentait ces observateurs européens, pendant le décompte des voix, quand elle a remarqué que Twagiramungu n'obtenait pas de voix, a éclaté en sanglots, publiquement. Cela démontre qu'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient. C'est pour cela qu'ils recherchent des choses à critiquer. Mais dans l'ensemble, je crois que vous avez appris que tous les autres observateurs, à part ces Européens, n'ont rien trouvé à redire de ces élections. Ils ont, au contraire, déclaré que ces élections ont été exemplaires en Afrique.

Question du journaliste : Est-ce que vous pouvez rejeter le problème des représentants des candidats ? Je ne vois pas comment vous pouvez nier que 12 représentants de Twagiramungu ont été arrêtés et qu'il a retiré tous les autres.

Karangwa : Ces choses là, ... ce que je peux t'en dire, et j'ai des preuves, parmi les gens que Twagiramungu avait donnés comme ses représentants, il y en a beaucoup dont il avait donné les noms sans leur consentement et ils nous ont écrit des lettres pour dire qu'ils sont innocents, qu'ils n'ont jamais accepté de représenter Twagiramungu.

Question du journaliste : Après avoir voté, le président Kagame a déclaré à la presse qu'il ne savait rien des intimidations contre les opposants et qu'il fallait apporter des preuves. Si c'est des preuves de ce qu'avancent les observateurs européens venaient à être fournies, changeriez-vous de position.

Karangwa : Je ne changerai jamais de position, je ne changerai jamais ce que je dis. J'ai des preuves de ce que je dis. Rien ne me fera changer d'avis, parce que je ne déclare jamais rien sans preuves à l'appui. J'ai plusieurs documents écrits qui démasquent Twagiramungu et des tricheries qu'il a voulu faire, comment il s'est introduit dans la Commission nationale électorale et a voulu utiliser les agents de la Commission pour tricher lors des élections. Mugenzi (*c'est le nom du journaliste*), j'ai des preuves écrites, je ne pourrai jamais changer ce que j'avance, les preuves sont là.

Question du journaliste : Twagiramungu vient de déclarer qu'il allait faire recours à la Cour Suprême. Est-ce que vous soutenez cette démarche ?

Karangwa : Si Twagiramungu procède ainsi, la Cour Suprême fera le travail que lui confère la loi. Il nous sera alors demandé de fournir les documents sur base desquels nous avons déclaré les résultats des élections, conformément à la loi. Du côté de la Commission nationale électorale, nous n'avons rien à nous reprocher.